

A.S.S.G.A. escalade

Réunion de bureau du 28/03/2022

Etaient présents : Julien, Olivier S., Rémy, Estelle, Carole, Camille, Morgane, Olivier B.

En préambule, Camille souhaite faire faire part de son intention de quitter le bureau pour la rentrée prochaine.

Ordre du jour :

- Fermeture du mur
- Rappel du fonctionnement du mur d'Arpajon.
- Banque
- Site internet
- Matériel à renouveler
- Challenge de l'Essonne
- Camp ASSGA
- Stages

1°/ Fermeture du mur.

La fermeture du mur de Lardy est prévue du 31/03 au 11/04 pour laisser la place aux ouvriers professionnels. Il est rappelé que Fanny est responsable du mur et qu'il sera proposé à Touwfik d'assurer cette mission afin de remplacer Fanny prochainement.

Il est envisagé l'ouverture du mur d'Arpajon pour compenser la fermeture de celui de Lardy. Olivier B. s'occupe de gérer les ouvriers.

Il sera proposé une séance à Arkose pour le cours enfants/ados du mercredi.

2°/ Rappel du fonctionnement du mur d'Arpajon.

- Eclairage: tout de suite à gauche en rentrant.
- Mettre une cale pour laisser la porte ouverte.
- Mettre le rideau pour séparer les 2 salles car souvent il y a basket (boîtier à droite du mur).
- Pas de dégaines sur le mur donc être vigilant par rapport à la grimpe en-tête.
- Caisse noire avec cadenas à code (911) sous les gradins avec le matériel nécessaire: baudriers, dégaines... (Attention, une caisse ASSGA, l'autre CEA).
- Tapis à lever le long du mur en fin de séance.

3°/ Banque.

Actuellement, l'ASSGA est à la Société Générale. Cette dernière a bloqué l'accès internet à toutes les associations car apparemment, il manque des informations.

Il est donc envisagé de changer de banque. Le RDV est prévu le samedi 2 avril avec Carole pour une ouverture de compte au Crédit Mutuel.

4°/ Site internet.

Nous faisons le bilan de la nouvelle version du site (design, organisation, évolution). Quelques ajustements sont à prévoir mais dans l'ensemble il est validé et nous félicitons Rémy pour son travail.

Il est remarqué que l'image principale prend beaucoup de place.

Il est signalé l'importance de faire figurer les partenaires en bas de la page d'accueil avec les mentions légales (FFME, Décathlon, T4 -Thomas Moriamé-).

5°/ Le matériel à renouveler.

Le matériel fixe sur le mur (110 dégaines, maillons rapides, sangles) est à renouveler. Olivier S. estime à 2 500 euros le montant de la facture.

Estelle contactera Cyril Boittelier (mairie) afin de faire valider le devis établi par Olivier S. L'ASSGA pourra alors commander le matériel et se faire ensuite rembourser par la mairie.

6°/ Le Challenge de l'Essonne.

Le Challenge est une compétition non officielle, hors championnats. Il aura lieu le dimanche 17 avril. Il est ouvert aux jeunes jusqu'à 15 ans. La date limite d'inscription est fixée au 10 avril. Elle est à effectuer via le site de la FFME (5 euros pris en charge par le club).

Il est attendu entre 80 et 100 enfants.

La remise des prix aura lieu à 16h00.

Le Comité Territorial prépare tout et prend tout en charge : jury, médailles, fidélisation bénévoles (polaire offerte), visuel pour les voies, subvention de 500 euros pour la buvette.

Une réunion est prévue le lundi 11 avril à 19h30. Lors de cette réunion, il conviendra de faire la liste des postes nécessaires à l'organisation du Challenge.

- 4 personnes à l'accueil pendant environ 1h30
- 15 juges (fournis par les clubs)
- quelques assureurs (fournis par les clubs)
- 2 personnes à la buvette toute la journée / 3-4 personnes le midi
- 1 personne à la table de marque
- 1 photographe
- installation la veille (tapis, chaises, tables)
- lister les courses (se référer à la liste établie lors du précédent Challenge et archivée avec les CR de bureau).

7°/ Camp ASSGA.

Il est convenu de proposer encore cette année une semaine en montagne avec découverte de la grimpe en extérieur. L'ASSGA s'occupe uniquement du lieu et de l'encadrement. Les participants doivent gérer individuellement leur hébergement et leurs repas.

Été 2021 : Les Contamines

Été 2022 : trouver un autre lieu ayant des caractéristiques similaires pouvant proposer également d'autres activités en plus de l'escalade.

8°/ Stages.

Il est précisé que les tarifs de notre guide a évolué, passant de 345 euros à 360 euros la journée.

- Stage ski rando : 8-9-10 avril (6 participants)
- Stage trad : 4-5-6 juin (4 participants)
- 1^{er} stage grandes voies : 6-7-8 mai à Sainte Victoire (4 participants)
- 2^{ème} stage grandes voies : 28-29-30 octobre (2 participants pour le moment)
- Stages alpi en prévision:
 - 24/26 juin (niveau intermédiaire)
 - 15/17 juillet (niveau initiation-découverte)
 - 4/6 août ou 11/13 août (course d'arêtes/alpi rocheux intermédiaire)